

Information sur l'audition

Objet de l'audition : Révision partielle de l'ordonnance de la FINMA sur l'infrastructure des

marchés financiers (OIMF-FINMA)

Projet de nouvelles dispositions et rapport explicatif

Invitation à prendre

position:

Les intéressés sont invités à prendre position sur le projet de révision par-

tielle de l'ordonnance.

Délai de réponse : 3 octobre 2016

Dépôt de la prise

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA

de position :

Claudia Graf-Meier Laupenstrasse 27 CH-3003 Berne

claudia.graf@finma.ch

Forme de la prise

de position :

Merci de transmettre en tout cas une version électronique (une version

Word et une version PDF) de la prise de position.

Publication de la

A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les

prise de position : auteurs consentent à la publication de leur prise de position

Questions complé-

Claudia Graf-Meier

mentaires:

Tél. +41 (0) 31 327 92 61

claudia.graf@finma.ch

Contact médias :

Vinzenz Mathys

Tél. +41 (0)31 327 19 77 vinzenz.mathys@finma.ch